



RAPPORT ANNUEL

2016-2017



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

- 3** L'ASSOCIATION
- 4** LISTE DES MEMBRES
- 5** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6** MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
- 7** RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PDG
- 9** RAPPORT DES COMITÉS
- 14** ÉVÉNEMENTS
- 17** RAPPORT FINANCIER
- 27** PUBLICATIONS
- 28** ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

RAPPORT ANNUEL

L'ASSOCIATION

Fondée en 1974, l'Association des firmes de génie-conseil – Québec (AFG) regroupe des firmes de toutes les tailles, présentes dans toutes les régions du Québec et qui emploient la majorité de la main-d'œuvre dans le secteur du génie-conseil. Ces firmes multidisciplinaires ou spécialisées offrent une gamme variée de services professionnels à des clients publics et privés dans de nombreux domaines.

Voici la mission, la vision et les valeurs qui ont guidé nos actions au cours de l'exercice 2016-2017.

MISSION

Promouvoir la contribution de l'industrie du génie-conseil au bien-être de la collectivité québécoise, et veiller à ses intérêts professionnels auprès des instances gouvernementales et des donneurs d'ouvrage publics et privés.

VISION

Le génie-conseil : partenaire du développement socioéconomique durable du Québec

VALEURS

- Éthique, intégrité et conformité
- Qualité des services
- Compétence



LÉONARD 2017 – INTERNATIONAL
PROTECTION CÔTIÈRE À COTONOU, AU BÉNIN

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1 Mobiliser l'ensemble des firmes de génie-conseil autour des valeurs de qualité et d'intégrité

2 Faire connaître la valeur ajoutée du génie-conseil dans le développement socioéconomique du Québec

3 Négocier de saines conditions d'exercice de la profession pour améliorer l'offre de service

LISTE DES MEMBRES AU 31 MARS 2017

AECOM

Aedifica Consultants inc.

Arup Canada inc.

AXOR Experts-Conseils Inc.

BBA inc.

Beaudoin, Hurens inc.

Blondin Fortin & Associés

Bouthillette Parizeau inc.

Bureau d'études spécialisées inc.

CBA Experts-Conseils inc.

Cegertec inc.

CIMA+

Concept Naval Experts Maritimes inc.

Construction & Expertise PG inc.

Englobe corp.

exp

Génio experts-conseils inc.

Le Groupe-Conseil Génipur inc.

Le Groupe Génitique inc.

Géophysique GPR International inc.

GHD Consultants Ltée

Golder Associés Ltée

HBGC ingénieurs

IGF axiom inc.

Induktion Groupe Conseil inc.

Infrastructel inc.

Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.

Le Groupe Conseil T.T. Katz inc.

MLC Associés inc.

Norda Stelo Inc.

Parsons

Pluritec Ltée

Quadrivium conseil inc.

RD Énergie

SDK et associés inc.

Simon Davidson Gestion inc.

SNC-Lavalin

S.P.N. Consultants inc.

Stantec

Groupe-conseil TDA inc.

TDR Experts-Conseils Associés Inc.

Tetra Tech

WSP

RAPPORT
ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur Robert Landry, ing., M.B.A.

Vice-président principal
Ingénierie des infrastructures – Est du Canada
SNC-Lavalin

VICE-PRÉSIDENTE

Madame Isabelle Jodoin, ing.

Vice-présidente principale – Québec
Stantec

TRÉSORIER

Monsieur Pierre Nader, ing., M.Eng., MBA

Président
SPN Consultants inc.

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

Monsieur Marc Tremblay, ing.

Vice-président principal national, MEI
(mines, énergie & industriel)
WSP

ADMINISTRATEURS

Monsieur Alexandre Beaupré, ing., M. Ing.

Vice-président ingénierie – Associé
IGF axiom inc.

Monsieur Beaudoin Bergeron, ing., ASC

Président, Associé
HBGC ingénieurs

Monsieur Marc Couture, ing., M.A., MBA

Président, Division Infrastructures et Bâtiment
Tetra Tech

Monsieur Cyrille de Préval, ing., M.Sc.A

Ingénieur
Tetra Tech

Monsieur Stephen Montminy, ing.

Vice-président Opérations – Expertises
Englobe

Maître Patrice Morin, LL. B.

Associé
Borden Ladner Gervais
Administrateur externe

Madame Renée Piette, CPA-CA, ASC

Administratrice externe

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS | CANADA (AFIC)

Monsieur Alexandre Bélisle, ing.

Chef des opérations
Johnston-Vermette

Monsieur Simon Davidson, ing. / P. Eng.

Président
SDGestion

Monsieur Martin Héту, ing., D.E.S.S.

Vice-président, Transport, Québec
WSP

Monsieur David Murray, ing.

Associé, Directeur principal, Bâtiment
CIMA+

RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



ROBERT LANDRY, ing., M.B.A.
PRÉSIDENT DU CONSEIL

En 2016-2017, l'AFG a consolidé sa nouvelle gouvernance, après l'adoption de règlements généraux lors de son assemblée annuelle 2016. Ceux-ci font maintenant partie de notre ADN et je peux témoigner de leur efficacité.

Entre autres, avec l'arrivée de Renée Piette en novembre dernier, les deux sièges réservés à des administrateurs

externes au conseil d'administration de l'AFG sont maintenant comblés. La délégation du Québec au conseil de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils – Canada (AFIC) est également complète, avec deux nouveaux délégués pour un total de quatre représentants.

En matière d'éthique, les administrateurs ont signé le code d'éthique du conseil d'administration, pour une deuxième année. Ce code dicte les règles à respecter par les administrateurs et prévoit des mécanismes en cas de manquement. Nous avons aussi élaboré cette année une procédure et un formulaire de déclaration de conflits d'intérêts pour les administrateurs.

Par ailleurs, le membership a poursuivi la solide progression entamée l'année précédente, avec l'adhésion de cinq nouveaux membres au cours des 12 derniers mois. J'en profite pour les remercier de leur confiance ainsi que de leur implication.

Le recrutement de nouveaux membres a permis de créer une certaine stabilité au niveau de la situation financière de l'AFG. Le conseil d'administration et l'équipe de la

permanence devront néanmoins maintenir une gestion serrée du budget, et continuer d'assurer les suivis efficaces mis en place par notre trésorier sortant.

Nous devons également être persistants afin d'atteindre les objectifs de notre nouveau plan stratégique 2017-2020. Ce plan a été développé à la suite d'un exercice réalisé en cours d'année, au cours duquel nous avons consulté plusieurs membres et partenaires afin d'identifier nos priorités pour les trois prochaines années.

Je termine en remerciant tous les administrateurs, les bénévoles des comités, de même que notre président-directeur général, André Rainville, et l'équipe de la permanence pour leurs efforts au cours de la dernière année. Je désire finalement remercier de façon très particulière deux membres du comité exécutif sortants, soit Pierre Nader (trésorier) et Marc Tremblay (président ex-officio), qui ont offert une contribution exceptionnelle à l'Association et ce, durant plusieurs années.

Finalement, je témoigne ma reconnaissance à tous nos membres qui ont contribué à la vie associative et aux représentations de l'AFG au cours de l'année ; c'est votre implication qui fait la force de notre association et c'est grâce à vous que nous pouvons certes entrevoir des jours meilleurs pour notre industrie.

Robert Landry, ing., M.B.A.
Président du conseil

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PDG



ANDRÉ RAINVILLE, ing.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2016-2017, dans la foulée du dépôt du rapport de la Commission Charbonneau, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire valoir notre point de vue auprès du gouvernement sur les modes d'octroi de contrats dans le secteur public.

Nous avons notamment formé, durant l'été, un comité *ad hoc* pour analyser le dossier en profondeur et faire des représentations auprès du Conseil du trésor et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le comité a déposé au Secrétariat du Conseil du trésor un projet de renouvellement du décret 1235-87 et de mise à jour de la tarification.

Au cours des mois qui ont suivi, des projets de loi importants et un projet pilote ont été lancés par le gouvernement.

Projet de loi n° 108

Le 8 juin 2016, le gouvernement a présenté à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics*.

Ce projet de loi répond à la première recommandation de la Commission Charbonneau, qui prévoyait que l'Autorité des marchés publics (AMP) aurait pour mandat de surveiller les processus d'adjudication et d'attribution de l'ensemble des contrats publics.

En septembre, l'AFG a présenté un mémoire en commission parlementaire pour appuyer la création de l'AMP, tout en déplorant le fait que les municipalités ne soient pas assujetties à sa surveillance. Le gouvernement a par la suite déposé des amendements en ce sens, mais n'a accordé à l'AMP qu'un simple pouvoir de recommandation à l'égard des municipalités. L'étude détaillée du projet de loi a débuté en mai.

Projet pilote du Conseil du trésor

En novembre, le gouvernement a annoncé un projet pilote pour l'adjudication de contrats de services professionnels selon une formule qui inclut le critère du plus bas prix. Dans le cadre de cette initiative, des appels d'offres ont été lancés par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) et par la Société québécoise des infrastructures (SQI).

Cette nouvelle orientation est un faux pas important du gouvernement. Le mode de sélection basé sur le plus bas prix va à l'encontre de l'esprit du rapport de la Commission Charbonneau et se situe à l'opposé de la solution privilégiée par l'AFG, soit la sélection basée sur la qualité. Comme observé dans le domaine municipal, la sélection basée sur le plus bas prix conduit entre autres à des projets de moins bonne qualité, des dépassements de coûts et une augmentation des différends, voire des litiges.

Projet de loi n° 122

En février dernier, l'AFG s'est à nouveau présentée en commission parlementaire, afin de commenter le projet de loi n° 122, *Loi visant principalement à reconnaître que*

les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

Ce projet de loi modifie les règles entourant les modes d'octroi de contrats pour les services professionnels dans le domaine municipal, et propose notamment une version à peine retouchée de la formule axée sur le plus bas prix décriée par de nombreux intervenants à la Commission Charbonneau.

L'AFG a recommandé dans son mémoire de permettre aux municipalités d'utiliser la sélection basée sur la qualité pour les services professionnels, ainsi que l'élaboration d'un guide à l'intention des municipalités pour l'octroi de contrats de services professionnels. Et pour la première fois, l'AFG a proposé comme mode alternatif une formule pondérée comportant un « critère prix », dont l'influence sur la note finale n'est toutefois pas disproportionnée, comme c'est le cas avec la formule actuellement proposée par le gouvernement.

En résumé, les représentations pour de saines conditions d'exercice de la profession ont été au cœur des interventions de l'AFG durant l'année. Nous avons également poursuivi assidûment notre travail de collaboration avec plusieurs donneurs d'ouvrage dans l'optique d'améliorer les pratiques.

Table d'échanges avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Deux rencontres de la Table d'échanges MTMDET-AFG ont eu lieu durant l'année. Des rencontres entre les deux organisations s'étaient déjà tenues sur une base régulière dans le passé, mais la formule a été repensée afin d'en augmenter l'efficacité.

La Table d'échanges MTMDET-AFG vise notamment à définir les enjeux et identifier des pistes de solutions, à favoriser l'évolution des façons de faire et des technologies dans les travaux d'infrastructures de transport et à maintenir un processus dynamique d'échanges.

Hydro-Québec : entente relative à la tarification des services d'ingénierie

En début d'année 2017, l'AFG et Hydro-Québec ont conclu un accord sur des modifications à l'*Entente relative à la tarification des services d'ingénierie à Hydro-Québec*. Il s'agit du troisième avenant annexé à cette entente da-

tant de 2005, qui détermine notamment, comme son nom l'indique, les taux horaires facturables pour des services d'ingénierie à Hydro-Québec et leur indexation annuelle. Ce nouvel avenant a été signé après une longue période de négociation, en réponse à une démarche d'Hydro-Québec pour réduire les coûts d'approvisionnement.

Dans le cadre des travaux des comités Approvisionnement, Finances, Ingénierie et Exploitation (AFIE) d'Hydro-Québec, l'AFG a également été invitée à soumettre des propositions qui permettraient d'améliorer les processus de réalisation de projets.

Société québécoise des infrastructures (SQI)

La table d'échanges avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) a poursuivi ses activités durant l'année. De plus, un travail a été effectué conjointement avec l'Association des architectes en pratique privée (AAPPQ) pour discuter de certains enjeux concernant la sélection des professionnels ainsi que la qualité des services et de la coordination.

Les questions abordées touchaient notamment la négociation des honoraires et les exigences au chapitre de l'expérience du personnel stratégique dans les appels d'offres. L'utilisation du BIM de même que les modes de réalisations ont aussi fait l'objet de discussions.

Clauses excessives dans les appels d'offres

L'AFG a continué son travail de représentation auprès des donneurs d'ouvrage concernant les clauses excessives dans les appels d'offres, notamment dans le domaine municipal. Plusieurs de nos interventions, effectuées à la suite de signalements provenant de nos membres, ont donné lieu à des modifications dans les documents d'appels d'offres.

Prises de position en faveur de projets industriels

Au cours de l'année, l'AFG a joint une coalition d'associations patronales et de syndicats qui ont pris position en faveur du projet Énergie Est de TransCanada.

Entre autres, une conférence de presse a été tenue en août dernier à Montréal afin de faire valoir l'importance du projet d'un point de vue économique et de sécurité énergétique.

De plus, l'AFG a déposé un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) l'été dernier,

dans le cadre des consultations sur le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour.

Étude sur la contribution économique de l'industrie québécoise du génie-conseil

Nous avons réalisé une étude, avec l'appui financier du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, afin de mesurer la contribution économique du génie-conseil au Québec.

L'étude nous a permis d'obtenir des données fiables afin de mieux représenter l'industrie auprès de divers intervenants. En plus des statistiques économiques, des entrevues réalisées par la firme E&B DATA ont permis de dégager certaines tendances dans l'industrie, notamment les modes de croissance envisagés d'ici 2020 et l'intégration du BIM.

Nous espérons pouvoir répéter cette étude à tous les deux ou trois ans pour suivre l'évolution de l'industrie.

Colloque *Relance du génie-conseil : le temps de rebâtir*

Le vendredi 24 février 2017, des représentants de firmes de génie-conseil et du milieu des affaires se sont donné rendez-vous au colloque *Relance du génie-conseil : le temps de rebâtir*, organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ).

Lors de ce colloque, l'AFG a dévoilé les résultats de son étude économique. Plusieurs intervenants ont également été invités à discuter de confiance, d'économie et d'avenir pour le génie-conseil québécois. La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, a également prononcé une allocution.

Des pistes de solutions ont été identifiées pour relancer le génie-conseil au Québec et le travail se poursuit.

Communications et événements

Au chapitre des communications, nous avons réalisé pour une deuxième année consécutive une tournée éditoriale chez les grands médias écrits au Québec. Des entrevues ont été accordés à différents médias tout au cours de l'année, et nous avons également collaboré à des dossiers spéciaux sur l'ingénierie.

Des textes ont été publiés régulièrement sur le blogue *Perspective*, créé pour faire connaître les enjeux, positions et réalisations du génie-conseil québécois.

Nous avons également maintenu nos efforts de promotion du blogue.

De plus, j'ai donné des conférences dans différents événements au cours de l'année, en plus de participer à plusieurs autres activités organisées par nos partenaires. L'AFG a également commandité certains événements ciblés.

Du côté de notre propre calendrier d'événements, nous avons tenu un certain nombre d'activités à l'intention des membres. Le *Forum des jeunes professionnels*, qui vise le développement des jeunes de 35 ans et moins, a encore une fois été très actif, avec une douzaine de conférences et visites techniques à Montréal et à Québec. Vous pourrez voir des photos de quelques-uns des événements de l'année dans les pages de ce rapport annuel.

Équipe de la permanence

À la fin du mois de novembre, l'AFG a comblé le poste qui était vacant à la coordination des événements. Cette ressource additionnelle nous permettra de revoir notre offre dans ce domaine. J'en profite pour remercier toute l'équipe de la permanence pour son travail durant l'année.

Je remercie également les nombreux bénévoles impliqués au sein de nos comités, dont le travail contribue à définir nos positions et à identifier des solutions pour améliorer les façons de faire.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement de leur contribution tous les membres du conseil d'administration, et de façon particulière **Robert Landry**, qui est devenu, en vertu des nouveaux règlements adoptés l'année dernière, le premier président du conseil à occuper cette fonction durant deux mandats consécutifs.



André Rainville, ing.

Président-directeur général

RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ AFFAIRES JURIDIQUES



Pour l'année 2016-2017, le Comité Affaires juridiques a continué de soutenir l'AFG dans ses représentations auprès de différentes instances. Le comité a participé à l'élaboration des commentaires sur le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics*, et a assisté à une rencontre avec Hydro-Québec portant sur le processus de vérification des antécédents judiciaires. Le comité exerce également de façon continue une veille législative sur les différents projets de loi à venir pouvant toucher le milieu du génie-conseil. La mise à jour des Conventions préliminaire et définitive de coentreprise est en cours et le comité souhaite mettre à la disposition des firmes membres de l'AFG des Termes et conditions standards qu'elles pourront utiliser avec leurs clients privés. Finalement, un petit déjeuner-conférence a été organisé avec Borden Ladner Gervais, un cabinet juridique partenaire de l'AFG.

Kathy Trahan

Présidente du comité
Directrice, Affaires juridiques
SNC-Lavalin

Le Comité Bâtiment regroupe une vingtaine de membres, dont plusieurs participent activement aux réunions et s'impliquent à faire progresser le plan d'action.

Révision du Décret 1235-87 et des modes d'octroi des contrats publics : un comité *ad hoc* composé de membres des comités Bâtiment, Municipal et Transport a été formé afin de faire une proposition de révision du Décret 1235-87 et des modes d'octroi des contrats publics au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

L'ensemble des documents a été présenté en août 2016 lors d'une rencontre au SCT. Une autre rencontre a été tenue en mai 2017, où nous avons souligné l'importance de maintenir un décret qui sert de référence pour les donneurs d'ouvrage publics et l'urgence de rehausser les taux horaires admissibles.

Le comité *ad hoc* a également participé à l'analyse du projet de loi n° 108 (Autorité des marchés publics), et à la révision d'un mémoire présenté en commission parlementaire.

Passeport Entreprises : en appui au PDG de l'AFG qui a participé au groupe de travail sur le Passeport Entreprises, sous la direction du Secrétariat du Conseil du trésor, un sous-comité a commenté les balises à l'égard des exigences et des critères contractuels pour les services professionnels liés à la construction. Cet exercice a débuté en octobre 2016 et s'est conclu au printemps. La prochaine étape de ce processus concerne les documents standardisés d'appel d'offres.

Rencontres avec la SQI et l'AAPPQ : le processus de consultation avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) s'est poursuivi. La nouveauté, depuis 2017, est la participation de l'Association des architectes en pratique privée (AAPPQ) à des

COMITÉ BÂTIMENT



rencontres conjointes dans le but de discuter de sujets communs, notamment la qualité des services et la coordination interdisciplinaire.

BIM : un membre du Comité Bâtiment a continué à participer à la Table multisectorielle concernant la standardisation, la promotion et l'évolution du BIM.

Clauses problématiques : les membres du Comité Bâtiment demeurent vigilants pour identifier les clauses excessives lors d'appels d'offres.

Serge Laurence, ing., LEED AP BD+C

Président du comité
Associé et Vice-Président, Bâtiment
Beaudoin Hurens

COMITÉ ÉNERGIE



LÉONARD 2017 – ÉNERGIE
OPTIMISATION DE LA CENTRALE DE COGÉNÉRATION –
MINE D'OR DE MEADOWBANK

Le Comité Énergie a traité de divers enjeux communs via la table d'échanges avec Hydro-Québec. Cette année, l'AFG et Hydro-Québec ont finalisé le renouvellement de l'*Entente relative à la tarification des services d'ingénierie à Hydro-Québec*.

Par l'entremise de la table d'échanges, l'AFG souhaite traiter d'autres enjeux communs, incluant le processus d'évaluation des prestataires de services d'ingénierie selon le type de

mandat, les modifications de clauses abusives, et le processus de règlement de litiges.

En sus des discussions menées via la table d'échanges, le Comité Énergie a eu une réunion avec Hydro-Québec pour élaborer une participation dans certaines réunions du comité Approvisionnement, Finance, Ingénierie, Exploitation (AFIE) d'Hydro-Québec. L'AFIE est un comité qui a pour but de développer des solutions visant à améliorer l'efficacité dans l'exécution des projets. Suite à cette rencontre, le comité Énergie a soumis une liste de sujets à discuter, parmi lesquels l'implication des firmes de génie-conseil dans les avant-projets pour permettre une meilleure planification et exécution des projets (optimisation des coûts sur le cycle de vie des projets), l'ouverture à l'innovation et la transparence sur les critères de sélection et les résultats des appels à la concurrence.

Paolo Cattelan, ing., MBA

Président du comité

Vice-président principal et directeur général, Hydro et réseaux électriques, Énergie SNC-Lavalin

Au cours de la période 2016-2017, les membres du Comité Industrie se sont réunis à quatre reprises. Les travaux du comité ont été réalisés à la lumière des trois orientations du plan stratégique de l'AFG.

D'abord, des débats d'idées ont été tenus. Cette activité a permis de tisser des liens entre les participants et est aussi une source intéressante d'échanges. La situation économique des principaux secteurs industriels au Québec, l'énergie et l'environnement de même que les investissements étrangers ont été au cœur de nos débats.

Ensuite, le Comité Industrie a apporté son appui et a participé à une rencontre avec le chef de cabinet et le conseiller principal de M^{me} Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Au cours de cette rencontre, les aspects suivants ont été discutés : la relance du génie-conseil, l'exportation des services de génie-conseil et l'innovation. Aussi, une rencontre exploratoire a eu lieu avec des représentants d'Export Québec.

Notre comité participe également, lorsqu'il est pertinent de le faire, aux auditions devant les institutions réglementaires en appui à des projets structurants et d'importance.

Finalement, le comité souhaite poursuivre le dialogue avec l'Association de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (AGCA). Il est important que les membres de ce cette associa-



LÉONARD 2017 – INDUSTRIE
MIGRATION EN LIGNE D'UNE CENTRIFUGEUSE INDUSTRIELLE

tion soient en mesure de faire une distinction entre, d'une part, l'achat de biens et, d'autre part, l'achat de services professionnels. Nous travaillons aussi à établir et à maintenir des liens avec l'Association minière du Québec.

André Bélisle, ing.

Président du comité

Consultant principal en développement des affaires Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.

COMITÉ INDUSTRIE

COMITÉ MUNICIPAL



LÉONARD 2017 – INFRASTRUCTURES URBAINES
RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE FLUVIALE DE LÉVIS

Après une première année à se familiariser avec les orientations de l'Association, le comité s'est donné deux objectifs principaux.

1) Produire et diffuser un guide qui s'adresse aux municipalités, afin de les aider à adopter une meilleure approche de gestion des contrats de services de génie-conseil.

Il est vrai que depuis la Commission Charbonneau, plusieurs règles et politiques de gestion ont été adoptées par les élus. Les gestionnaires municipaux ont développé une stricte reddition de

comptes au détriment de l'objectif de réaliser des travaux d'infrastructures les mieux adaptés aux besoins des citoyens. Ainsi, on voit trop souvent des projets qui débutent sans que les villes aient bien défini leurs besoins. Contrôler le coût des projets semble parfois presque plus important que de réaliser des projets de qualité.

Les membres du Comité Municipal souhaitent que les services-conseils redeviennent une plus-value pour la réalisation des projets. C'est ce que le guide vise entre autres à faire. Nous visons de terminer la première version de ce guide dès cet été.

2) Prendre la parole avec fierté, pour souligner le rôle des ingénieurs-conseils dans la réalisation des projets. Sans gêne mais avec détermination, le comité espère que dès cet automne, des représentants de l'AFG donnent des conférences et participent à des colloques pour faire valoir notre rôle.

Gaétan Demers, ing., M. Urb.

Président du comité

Vice-président, Infrastructures, Québec

WSP

Au cours de la dernière année, le Comité Transport s'est réuni 9 fois et a participé à deux rencontres de la table d'échanges AFG-MTMDDET. Également, les membres du comité ont participé au comité *ad hoc* sur la révision des modes d'octroi des contrats et la révision du Décret 1235, en collaboration avec les comités Bâtiment et Municipal, ainsi qu'à la revue des projets pilotes lancés par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). À cet effet, deux rencontres se sont déroulées à Québec à la demande du SCT.

À la demande du MTMDDET, la table d'échanges prendra désormais une formule différente pour s'orienter vers des sujets plus techniques. L'AFG s'est montrée ouverte à cette nouvelle orientation, mais seulement après avoir résolu les différends administratifs qui font l'objet de nos fiches thématiques. L'évaluation du rendement des fournisseurs (ERF), les délais de traitement des factures, la négociation des honoraires et la gestion des avenants ont été discutés cette année.

Le comité a aussi été consulté par le MTMDDET pour le renouvellement de son plan d'action en matière de sécurité sur les sites routiers (2017-2020). Le comité a fourni des commentaires et des suggestions visant à améliorer le document.

Plusieurs autres sujets ont été discutés au comité, dont l'accord Québec-Ontario, la revue du CCDG, les retenues de paiements,



LÉONARD 2017 – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
NOUVEAU PONT COMMÉMORATIF VIMY

le personnel auxiliaire, etc. Le comité a reporté à l'automne 2017 l'organisation d'une rencontre avec un autre donneur d'ouvrage.

Le comité est très dynamique et les membres sont assidus. Je tiens à remercier tous ceux qui prennent le temps bénévolement pour l'avancement de notre secteur.

Pierre Seutin, ing., PMP

Président du comité

Vice-président – Transport

Tetra Tech QI

COMITÉ TRANSPORT

FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS



LÉONARD 2017 – RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SERVICES DE REVENU QUÉBEC
À SAGUENAY, PAR JONATHAN VIGNEAULT, ING.

L'année 2016-2017 du *Forum des jeunes professionnels* s'est articulée autour des conférences, visites techniques et autres activités de réseautage.

Le comité des visites techniques a organisé quatre visites à Montréal : la Maison des étudiants de l'ÉTS, la station d'épuration des eaux usées de Montréal J.-R. Marcotte, le Stade de soccer de Montréal et les fermes urbaines Lufa au Marché Central.

Les conférences, construites autour du thème de l'ingénieur citoyen, ont permis d'accueillir le Commandant Robert Piché

(Quand l'impossible devient réalité), M^e Nicolas Di Iorio (Le droit du travail et de l'emploi : Tour d'horizon) et Sylvain Boudreau (Va te faire voir !). En parallèle, deux 5@7 ainsi qu'une soirée « Escape Game » ont permis aux jeunes professionnels de se retrouver et de tisser des liens.

Parallèlement aux activités à Montréal, le FORUM a organisé à Québec une conférence avec le maire de Québec Régis Labeaume, une visite technique du Projet Origine (tour d'éco-condos de 12 étages en bois massif), une conférence de Sylvain Tétréault visant à développer les aptitudes de gestionnaire, une visite de la microbrasserie Noctem Artisans Brasseurs (suivie d'un 5@7) et une visite du projet YQB 2018 de l'aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Le comité directeur du FORUM a également effectué une mise à jour de ses termes de référence en apportant notamment des modifications majeures aux procédures d'élection et de nomination. De plus, le comité « Relève » a été remis sur pied et ses démarches devraient permettre d'organiser quelques conférences dès l'année prochaine dans les universités.

Cyrille de Préal, ing., M.Sc.A.

Président du comité directeur

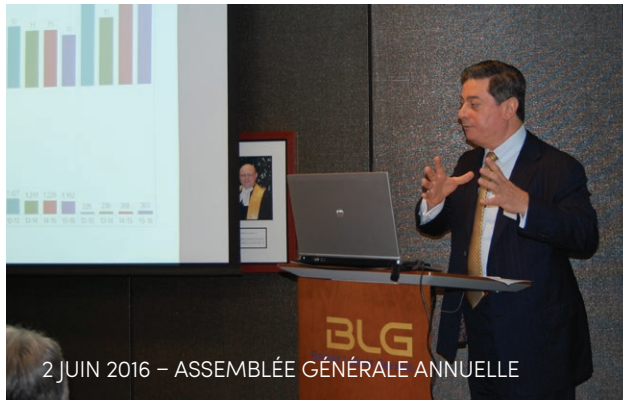
Ingénieur en procédés

Tetra Tech



RAPPORT ANNUEL

ÉVÉNEMENTS 2016-2017



2 JUIN 2016 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



15 SEPTEMBRE 2016 – VISITE TECHNIQUE DE
LA MAISON DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTS



26 OCTOBRE 2016 – COMMANDANT ROBERT PICHÉ

ÉVÉNEMENTS 2016-2017



9 NOVEMBRE 2016 – RÉGIS LABEAUME, MAIRE DE QUÉBEC



8 DÉCEMBRE 2016 – GUY BRETON,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



2 DÉCEMBRE 2016 – VISITE DE CHANTIER
DU NOUVEAU PONT CHAMPLAIN



31 JANVIER 2017 – LE RENDEZ-VOUS DU NOUVEL AN



9 FÉVRIER 2017 – LA SIMULATION NUMÉRIQUE 3D/CFD PAR MAYA HTT

ÉVÉNEMENTS 2016-2017



1^{er} MARS 2017 – CONSTRUCTION
DE DÉFENSE CANADA



6 AVRIL 2017 – 5@7 ET VISITE
D'UNE MICROBRASSERIE



15 MAI 2017 – GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2017

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres du conseil d'administration de
Association des firmes de génie-conseil — Québec

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des firmes de génie-conseil — Québec au 31 mars 2017, ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers .

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif .

/S/ Nadon Lemay Desrochers S.E.N.C.R.L.¹

Laval, 29 mai 2017

¹ CPA, auditeur CA, permis de comptabilité publique n° A130347

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

	2017	2016
PRODUITS		
Cotisations (annexe 1)	575 865 \$	629 838 \$
Activités de promotion de la profession	129 870	128 933
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	41 228	29 944
Subvention du Ministère de l'économie, de l'innovation et des exportations	18 000	-
Ententes de partenariat	8 980	13 579
Publications	2 605	4 790
Revenu de placement	2 599	1 091
Autres	15	262
	<u>779 162</u>	<u>808 437</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	234 874	206 265
Honoraires professionnels	161 331	59 454
Frais d'activités de promotion de la profession	116 221	104 582
Loyer, taxes et permis	73 078	70 294
Conseil stratégique et plan de communication	27 170	120 948
Frais d'étude sur la contribution économique du génie-conseil	36 000	-
Frais des déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	31 842	27 094
Publicité, promotion, relations publiques et représentation	26 265	20 669
Frais de bureau	14 272	12 793
Frais de déplacement et d'assemblées	9 466	6 429
Amortissement des immobilisations corporelles	6 329	1 667
Publications	5 145	4 726
Assurances	2 623	2 737
Intérêts et frais bancaires	1 441	1 424
Dons	550	-
Créances irrécouvrables	-	1 639
	<u>746 607</u>	<u>640 721</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>32 555 \$</u>	<u>167 716 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	365 220 \$	- \$	365 220 \$	197 504 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	38 884	(6 329)	32 555	167 716
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>(25 316)</u>	<u>25 316</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>378 788 \$</u>	<u>18 987 \$</u>	<u>397 775 \$</u>	<u>365 220 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

BILAN
31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

	2017	2016
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	54 184 \$	271 690 \$
Encaisse à taux élevé et dépôts à terme 1,6 %	325 067	151 930
Débiteurs (note 3)	31 664	56 639
Frais imputables au prochain exercice	20 641	11 757
	<u>431 556</u>	<u>492 016</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>18 987</u>	<u>-</u>
	<u><u>450 543 \$</u></u>	<u><u>492 016 \$</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	26 765 \$	51 403 \$
Revenus reportés (note 5)	26 003	75 393
	<u>52 768</u>	<u>126 796</u>
ACTIF NET		
Non affecté	378 788	365 220
Investi en immobilisations corporelles	18 987	-
	<u>397 775</u>	<u>365 220</u>
	<u><u>450 543 \$</u></u>	<u><u>492 016 \$</u></u>

APPROUVÉ


_____, président


_____, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

	2017	2016
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	32 555 \$	167 716 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>6 329</u>	<u>1 667</u>
	38 884	169 383
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 6)	<u>(57 937)</u>	<u>97 704</u>
	<u>(19 053)</u>	<u>267 087</u>
INVESTISSEMENT		
Variation nette de l'encaisse à taux élevé et dépôts à terme	(173 137)	(1 242)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(25 316)</u>	<u>-</u>
	<u>(198 453)</u>	<u>(1 242)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(217 506)	265 845
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>271 690</u>	<u>5 845</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>54 184</u></u> \$	<u><u>271 690</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

(NON AUDITÉ)

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des firmes de génie-conseil - Québec (l'Association) a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts des firmes et du secteur du génie-conseil.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les NCOSBL exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Association est raisonnablement assurée de sa réception.

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus provenant des activités de promotion de la profession sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

(NON AUDITÉ)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon les méthodes et les taux suivants :

Équipement informatique	Linéaire	50 %
-------------------------	----------	------

3. DÉBITEURS

	2017	2016
Comptes clients et autres débiteurs	18 790 \$	52 759 \$
Taxes de vente	12 874	3 880
	<u>31 664 \$</u>	<u>56 639 \$</u>

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Valeur comptable	2016 Valeur comptable
Équipement informatique	<u>25 316 \$</u>	<u>6 329 \$</u>	<u>18 987 \$</u>	<u>- \$</u>

5. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont constitués des produits d'activités de promotion de la profession et des cotisations spéciales destinées à couvrir certaines charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations sont :

	2017	2016
Solde au début	75 393 \$	43 950 \$
Montant constaté à titre de produits	(65 796)	(43 950)
Montant reçu à titre de produits d'activités de promotion de la profession pour l'exercice suivant	16 405	38 625
Montant reçu à titre de cotisations spéciales pour l'exercice suivant	-	36 768
Solde à la fin	<u>26 002 \$</u>	<u>75 393 \$</u>

6. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2017	2016
Débiteurs	24 975 \$	45 096 \$
Frais imputables au prochain exercice	(8 884)	10 461
Comptes fournisseurs et frais courus	(24 638)	10 704
Revenus reportés	<u>(49 390)</u>	<u>31 443</u>
	<u>(57 937) \$</u>	<u>97 704 \$</u>

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

(NON AUDITÉ)

7. ENGAGEMENT

L'Association loue un local en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en septembre 2018. Les versements exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018	66 902 \$
2019	33 451
	<u>100 353 \$</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'Association au 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Deux clients représentant 62 % et 15 % (un client représentant 70 % en 2016) des comptes clients constitue une certaine concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt par ses dépôts à terme qui portent intérêt à taux fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2017 ET 2016

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017
(NON AUDITÉ)

	2017	2016
ANNEXE 1 - REVENU DE COTISATIONS		
Cotisations des membres	789 728 \$	709 466 \$
Cotisations des membres associés	7 648	13 887
Cotisations spéciales	27 170	120 948
Remises AFIC	<u>(248 681)</u>	<u>(214 463)</u>
	<u>575 865 \$</u>	<u>629 838 \$</u>

RAPPORT ANNUEL

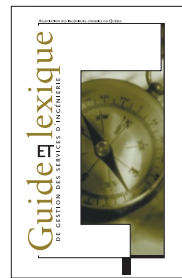
PUBLICATIONS

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AFG. Pour la liste complète des publications disponibles, visitez le www.afg.quebec.



BARÈME DES HONORAIRES

Le Barème des honoraires de l'AFG regroupe et définit clairement les éléments à considérer pour établir des contrats de services entre client et ingénieur. Un outil de référence pour la négociation des honoraires des services professionnels d'ingénierie. Le barème a fait l'objet d'une révision en 2013, notamment afin d'y intégrer les services environnementaux. Disponible en anglais.



GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIEURIE

Ce guide définit l'étendue des services à rendre par les ingénieurs-conseils à chaque étape d'un projet et présente les classes d'estimation des coûts. Il inclut également un lexique des 122 principaux termes utilisés en gestion de projets d'ingénierie. Disponible en anglais.



CONVENTION (PRÉLIMINAIRE) DE COENTREPRISE

Les documents *Convention préliminaire de coentreprise* et *Convention de coentreprise* sont des contrats types conçus par les membres du Comité Affaires juridiques de l'AFG. Ces modèles visent de mettre à la disposition des firmes d'ingénierie un document répondant aux normes contractuelles et de faciliter la conclusion d'ententes de partenariat (consortiums). Disponible en anglais.



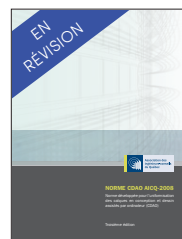
LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Les *Lignes directrices de l'AFG en matière d'éthique* encouragent l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur du génie-conseil. Afin de maintenir des normes élevées communes à tout le secteur du génie-conseil, les membres de l'Association réitèrent leur engagement envers les meilleures pratiques en souscrivant à ces lignes directrices inspirées des plus hauts standards internationaux.



GUIDE D'APPLICATION DU BARÈME DES HONORAIRES (1235-87) – BÂTIMENT

Dans l'objectif d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87, le Comité Bâtiment de l'AFG a élaboré, avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures (SQI), un « Guide d'application du décret 1235-87 » pour le domaine du bâtiment.



NORME CDAO (3^e ÉDITION)

Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.

RAPPORT ANNUEL

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

ANDRÉ RAINVILLE, ing.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
arainville@afg.quebec
514 871.2229, poste 23

PIERRE NADEAU
DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS
pnadeau@afg.quebec
514 871.0589, poste 28

JOSÉE DALLAIRE
COORDONNATRICE DES ÉVÉNEMENTS
jdallaire@afg.quebec
514.871.0589, poste 27

FLORÈNE KAKUNZE
COORDONNATRICE DE LA RECHERCHE
ET DES SERVICES AUX MEMBRES
fkakunze@afg.quebec
514 871.0589, poste 22

VÉRONIQUE PLEAU
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
vpleau@afg.quebec
514 871.0589, poste 21





ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903
info@afg.quebec

afg.quebec